DEMANDES ÉLECTORALES Élections municipales 2021



L'avenir de Bridge-Bonaventure se joue maintenant... Et la ville de Montréal a un rôle majeur à jouer. Depuis plusieurs années la communauté de Pointe-Saint-Charles développe une vision et des propositions citoyennes pour ce secteur et plus spécifiquement sur le redéveloppement des terrains publics fédéraux du Bassin Peel. Plusieurs de nos propositions dépendent des orientations qui seront prises par les futurs élu.e.s.

En tant que candidat.e aux élections municipales, vous engagez-vous, ainsi que votre parti, à porter ces demandes issues de la communauté de Pointe-Saint-Charles pour répondre aux besoins urgents des montréalais et garantir une relance économique juste, équitable et durable ?

- Garantir, avec les autres paliers de gouvernement, que les terrains publics du bassin Peel soient utilisés en réponse à la crise du logement
 - Y développer un vaste chantier de logements sociaux et à but non lucratif pour les familles et les personnes mal-logées ou sans logement, retiré du marché spéculatif
- Donner suite à la recommandation de l'OCPM de développer un milieu de vie à échelle humaine au bassin Peel
 - Encadrer fermement un cadre urbain dense, compact et avec des hauteurs limitées entre 3 et 8 étages
 - Refuser les méga-projets immobiliers luxueux et en hauteur portés par des promoteurs privés
 - o Fermer la porte à un stade de baseball au bassin Peel
- Assurer un *leadership* collectif pour coordonner le développement du secteur et éviter les décisions prises à la pièce par différents paliers de gouvernement sans vision d'ensemble
- Reconnaître et valoriser le travail des citoyenNEs et acteurs communautaires concernant l'aménagement des terrains du secteur Bridge-Bonaventure, tout en les impliquant à toutes les étapes de planification et de suivis
- Favoriser un développement qui donnera accès aux berges du Fleuve Saint-Laurent et du Canal de Lachine aux résidentEs de Pointe-Saint-Charles
- Retravailler l'offre de transport dans le secteur Bridge-Bonaventure en y éliminant la circulation de transit, en améliorant la déserte de transport en commun et en favorisant le transport actif
 - Garantir le raccordement et l'accès exclusif au pont Victoria via le futur boulevard urbain Bonaventure et définir une nouvelle vocation pour la rue Bridge
 - Aménager une passerelle pour accéder au fleuve à partir du parc Marguerite-Bourgeoys
- Prendre des mesures fermes pour préserver les zones d'emploi dans l'ensemble du secteur : zonage industriel, zones de protection, valorisation des métiers artisanaux, création d'un écoparc industriel, accès facilité en transport actif et en commun
 - Respecter les orientations du Plan d'intervention spécifique du nord de Pointe-Saint-Charles pour le triangle Saint-Patrick
 - o Advenant le déménagement de Ray-Mont Logistiques, tenir une consultation spécifique sur l'avenir de ce site